







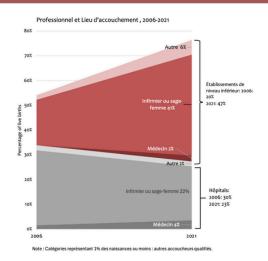


Stratégies de santé maternelle et néonatale (SMN) pour <u>les soins obstétricaux et néonatals</u> essentiels et d'urgence

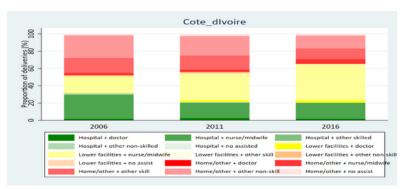
En Côte d'Ivoire, des progrès significatifs ont été réalisés en matière de santé maternelle et néonatale entre 2012 et 2021. Les taux de mortalité maternelle et néonatale sont passés respectivement de 614 à 385 pour 100 000 naissances vivantes (EDS 2012 et 2021) et de 33 à 30 pour 1 000 naissances vivantes (MICS 2016 et EDS 2021).

Malgré ces avancées, la santé des mères et des nouveau-nés reste une préoccupation majeure, notamment au regard des Objectifs de Développement Durable (ODD), qui visent à réduire la mortalité maternelle à 70 décès pour 100 000 naissances vivantes et la mortalité néonatale à 12 décès pour 1 000 naissances vivantes d'ici 2030.

Pour répondre à cette situation, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à travers le Programme National de Santé de la Mère et de l'Enfant, a entrepris plusieurs actions stratégiques.



Tendances des lieux d'accouchement et de l'assistance apportée lors de l'accouchement



La proportion des accouchements effectués par les infirmiers et les sages-femmes dans les centres de santé a connu une progression de 2006 à 2016, tandis que la proportion des accouchements effectués par les médecins à l'hôpital et celle des accouchements effectués à domicile par le personnel non qualifié ont connu une régression de 2006 à 2016.

les proportions d'accouchements réalisés par les infirmiers et sages-femmes en milieux rural et urbain ont connu une progression de 2006 à 2016 avec plus de deux tiers (2/3) des accouchements en 2016 en milieu rural et plus de 90% en milieu urbain.

Synthèse des résultats

- L'étude a révélé que la quasi-totalité des accouchements (96,7%) sont réalisés en institution avec taux de césariennes moyen (9 à 10,4%),
- La majorité des accouchements sont réalisés dans les établissements de santé de niveau inférieur (91,9%) contre seulement 4,8% dans les hôpitaux
- L'étude a aussi révélé que de façon globale, le taux de mortalité néonatale a connu une régression linéaire de 2000 à 2021,
- Sur la base de l'évolution des niveaux de mortalité, la Côte d'Ivoire est restée à la phase 2 de transition de la mortalité depuis 2000.
- Le ratio de mortalité maternelle est passé de 614/ 100.000 naissance vivantes (NV) en 2012 (EDS III 2012) à 385/ 100 000 NV en 2021 (EDS-2021) et le taux de mortalité néonatale est passé de 33/ 1000 NV (MICS-2016) à 30 / 1000 NV en 2021 (EDS-2021),
- On note une augmentation de la proportion des accouchements réalisés dans les établissements de santé par un personnel de santé qualifié qui est passé de 91,2% en 2020 à 92,18% en 2021 puis à 93,04% en 2022 selon données de DHIS

Recommandations pour les stratégies futures

- Poursuivre la politique de rénovation et de construction des hôpitaux ;
- Renforcer la politique de la gratuité des césariennes afin de permettre aux plus pauvres d'y avoir accès ;
- Renforcer les ressources humaines ;
- Organiser un atelier international de diffusion des résultats de l'étude ;
- Renforcer la coordination entre les différents programmes et directions ayant en charge les questions de la mère et du nouveau-né;
- Conduire une étude sur le financement aux financement des affections maternelles et néonatales.